



Feuille de remboursement

Frais de déplacement pour une compétition régionale

Commission Arbitre

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ **Chèque à l'ordre de :**

Le,

Lieu, date & nature de la compétition	Distance totale allé & retour	Kilomètre Péage au-delà des 50 kms		Total
Montant total à régler				

Barème : voiture 0,33 € le Km + péage au-delà de 50 kms aller-retour par jour

Le Président

Le Trésorier

L'intéressé(e)

REMARQUES :

La demande doit être adressée dans les 15 jours suivants la compétition et avant le 15 janvier de l'année suivante à l'adresse ci-dessous.

La demande de remboursement de frais doit être formulée par écrit avec signature originale, les demandes mail ne sont pas acceptées.

- Une feuille est utilisée par concours (un concours sur plusieurs jours aura une feuille de remboursement)
- Les justificatifs originaux correspondants (selon le barème ci-dessus) sont joints

Dans le cas où l'une des conditions ne serait pas remplie, le remboursement sera refusé

Comité Régional Ile de France de Tir à l'Arc

Avenue Champlain

94430 Chennevières sur Marne

01 49 82 75 80 – comite@tiralarcidf.com

Association loi 1901 agréée Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative, déclaré le 7 juin 1909, n°4153714